

SUJET

« Par son engagement dans des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées et approfondies, l'élève enrichit sa motricité. Il s'investit dans des apprentissages quels que soient son niveau d'expertise, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap » (Programme du lycée d'enseignement générale et technologique, 2019).

Expliquez comment l'enseignement de l'EPS permet à tous les élèves d'enrichir leur motricité.

Votre argumentaire s'appuiera sur des exemples au collège ou au lycée, dans 3 champs d'apprentissage différents.

« Brain storming » : analyse du sujet

***Un conseil : toujours mener la réflexion
préalable autour du sujet selon deux grands
temps :***

**Une réflexion de
« bon sens »**

**Une réflexion
« STAPS »**

« Brain storming » : analyse du sujet

Passer d'abord par une phase 1 qui est

surtout une réflexion de bon sens =

comment je comprends rapidement le sujet

La demande = comment rendre les élèves plus habiles, plus adroits, mieux coordonnés, avec davantage de pouvoirs moteurs, de l'aisance motrice, de la maîtrise corporelle, de l'adaptabilité motrice, des qualités physiques, etc.

« Brain storming » : analyse du sujet

Puis passer à une analyse plus fine et rigoureuse du sujet. Ce libellé articule trois parties :

1. un énoncé introductif : ici un extrait des programmes ;

→ Il faudra s'y référer dans le devoir (un mot, une expression, une idée...).

« Brain storming » : analyse du sujet

Puis passer à une analyse plus fine et rigoureuse du sujet. Ce libellé articule trois parties :

2. La commande du sujet : « comment

l'enseignement de l'EPS permet à tous les élèves d'enrichir leur motricité » ;

→ Il faudra y répondre. C'est là que se joue le positionnement dans le bandeau.

« Brain storming » : analyse du sujet

Puis passer à une analyse plus fine et rigoureuse du sujet. Ce libellé articule trois parties :

2. La commande du sujet :

- On remarque ici une commande principale :
enseigner l'EPS pour que les élèves enrichissent leur motricité.
- Et une commande « complémentaire » incarnée par
« tous les élèves » = **prendre en compte la diversité du groupe-classe.**

« Brain storming » : analyse du sujet

Puis passer à une analyse plus fine et rigoureuse du sujet. Ce libellé articule trois parties :

3. Et une précision de la commande du sujet :

« s'appuyer sur des exemples au collège ou au lycée, dans 3 champs d'apprentissage différents » ;

→ Exemples au collège ou au lycée mais possible aussi au collège et au lycée avec des APSA rattachées à au moins 3 champs. Cette précision de la commande n'est pas toujours présente dans le libellé.

Modèle avec 5 paragraphes pour l'introduction

- 1. Le préambule (ou accroche) qui permet de contextualiser le sujet**
- 2. La définition des concepts clés**
- 3. Le questionnement du sujet pour circonscrire la problématique**
- 4. La problématique**
- 5. L'annonce du plan**

Modèle avec 4 paragraphes pour l'introduction

- 1. Le préambule (ou accroche) qui permet de contextualiser le sujet**
- 2. La définition des concepts clés avec des questions insérées au fil de l'analyse**
- 3. La problématique**
- 4. L'annonce du plan**

Préambule

Il s'agit d'accrocher l'attention du correcteur, et simultanément d' « amener » le sujet, c'est à dire le contextualiser (si possible de façon non parachutée et en évitant les poncifs).

Préambule : proposition 1

Ramper, marcher, courir, faire du vélo, lancer et attraper des objets sont des conquêtes emblématiques du développement de la motricité chez l'enfant. Les possibilités d'apprentissage moteur que permet la plasticité neuronale ouvrent d'immenses possibilités d'adaptations à l'environnement physique, dans la pratique des APSA mais aussi bien au-delà, et à tous les âges de l'existence. Mais pour cela il faut vivre des expériences, des expériences motrices qui impliquent la mise en jeu concrète de l'« *activité du corps* » (A.Piron, 2008).

Chez l'être humain le développement de la motricité n'est pas circonscrit par des limites temporelles, c'est pourquoi nous étudierons comment l'enseignement de l'EPS permet à tous les élèves d'enrichir leur motricité.

Préambule : proposition 2

L'EPS est une discipline « *à part entière et entièrement à part* » (A.Hébrard, 1993). A part entière car de concert avec les autres matières d'enseignement et à l'échelle du parcours de formation de l'élève, elle « *accroît ses capacités de raisonnement et son esprit critique, élargit son registre de culture* » et « *permet de développer sa citoyenneté* » (phrase introductive, Programme lycées 2019). Entièrement à part car à partir de la pratique diversifiée mais cohérente des APSA, elle « *enrichit sa motricité* » et « *renforce son pouvoir d'agir* » (ibid.)

C'est pourquoi nous étudierons en quoi et comment l'enseignant d'EPS aide tous les adolescents, de la sixième à la terminale, à enrichir leur motricité dans la pratique des APSA, et au-delà.

Définition et analyse des concepts clés

Il s'agit ici de définir surtout une expression au cœur du sujet :

- **« Enrichir la motricité », en commençant par définir la motricité.**
- **« L'enseignement de l'EPS », notamment le terme enseignement.**
- **Quelques précisions doivent aussi porter sur « tous les élèves » pour souligner la diversité du groupe-classe et la nécessité de traiter cette hétérogénéité..**

Définition des concepts clés

Le paragraphe consacré aux définitions doit aussi être l'occasion d'une analyse du sujet, en effectuant les premières mises en relation entre les concepts .

Définition la motricité : proposition avec des références

« *La motricité est l'ensemble des mécanismes permettant à un organisme de se mouvoir ainsi que l'étude des fonctions produisant le mouvement* » (Y.Vanpouille, 2008). Ces fonctions impliquent à la fois le système nerveux et le système locomoteur car « *la motricité est l'activité du corps, incluant la conscience et les sensations, comme la pensée est l'activité de l'esprit* » (A.Piron, 2008). La motricité va donc bien au-delà des seuls comportements moteurs directement observables : elle mobilise également les processus internes permettant la production de ces comportements. En d'autres termes, si la motricité concerne bien les mouvements corporels, elle ne sollicite pas uniquement les ressources physiologiques et motrices, car d'autres ressources (neuro-informationnelles, psychologiques, psychosociologiques) interviennent aussi dans les conduites motrices. Au-delà des mouvements, la motricité concerne enfin notre être au monde corporel, c'est-à-dire notre façon de nous percevoir et de nous épanouir dans la vie.

Définition la motricité : proposition sans référence

La motricité est l'ensemble des fonctions qui assurent le maintien de la posture et la production des mouvements, qu'ils soient volontaires ou automatiques. Parler de motricité, ce n'est donc pas seulement s'intéresser à la biomécanique et à la cinématique : c'est aussi considérer les processus sous-jacents à la production et au contrôle des mouvements, notamment les processus cognitifs. La motricité assure notre adaptation à notre environnement physique et elle conditionne notre capacité à agir dans cet environnement. Elle n'est donc pas le domaine réservé de la pratique physique et sportive : elle est un élément central de notre être au monde.

Définition enrichir sa motricité

Enrichir sa motricité renvoie directement à l'un des objectifs généraux de l'EPS aux lycées, qui est de « *développer sa motricité* » (Programmes, 2019). Cet objectif concerne la transformation quantitative et qualitative des façons habituelles de faire. Enrichir sa motricité suppose la construction de nouveaux pouvoirs d'action qui accroissent la disponibilité motrice et l'aisance corporelle dans des environnements physiques variés grâce à une amélioration de la programmation et de l'exécution motrices. Ces pouvoirs moteurs permettent de mettre ses intentions en action pour « savoir faire des choses », des choses concrètes qui permettent d'être plus efficace, voire plus performant.

Définition enrichir sa motricité : une déclinaison concrète en EPS

Concrètement pour un élève, enrichir sa motricité, c'est maîtriser de nouvelles techniques motrices : maîtriser un coup droit au tennis, un salto en gymnastique sportive, un tir en course au basket-ball, un fosbury en athlétisme, un style de nage en natation, etc. Enrichir sa motricité renvoie également au développement moteur, et particulièrement à l'amélioration des qualités physiques. Courir plus vite et/ou plus longtemps, être plus souple, plus fort, mieux coordonné sont des capacités qui confèrent une grande efficacité aux conduites motrices. Enrichir sa motricité, c'est avoir construit de nouvelles postures, des postures qui permettent de s'équilibrer (la position « jockey » en descente VTT), s'économiser (une position de moindre effort en escalade), se préparer à l'action (un départ de sprint), ou agir en sécurité (une position protectrice pour porter une charge lourde). C'est enfin percevoir ses segments et ses positions en interprétant prioritairement d'autres informations (kinesthésiques), être capable de se repérer dans l'espace même dans des situations inhabituelles, et in fine mieux se connaître « agissant », c'est-à-dire interpréter avec justesse ses sensations corporelles pendant l'action motrice.

Au final une motricité enrichie est une motricité plus fine, plus contrôlée, plus étoffée, plus adaptable.

Définition l'enseignement de l'EPS

L'enseignement de l'EPS concourt au parcours de formation de chaque élève et à sa formation complète et équilibrée depuis l'école primaire jusqu'au lycée. L'EPS est la seule discipline obligatoire présente à tous les niveaux de la scolarité : elle touche tous les élèves, soit 12,4 millions de filles et de garçons.

Enseigner ce n'est pas seulement transmettre, c'est aider à apprendre et à se transformer. L'enseignement est l'activité d'un professeur qui crée les conditions de l'activité d'un apprenant. Comme le souligne en effet A.Einstein, « *je n'enseigne rien à mes élèves, j'essaie seulement de créer des conditions dans lesquelles ils peuvent apprendre* ». L'enseignant n'enrichit donc pas la motricité des élèves, ils conçoit et met en œuvre des procédures (ou des gestes professionnels) afin que ceux-ci déploient une activité leur permettant d'enrichir leurs façons habituelles de faire.

Définition tous les élèves : vers une prise en compte de la diversité

Ces procédures sont nécessairement différenciées car concernant la motricité, les conduites motrices des adolescents se caractérisent par une forte hétérogénéité de maîtrise. A la diversité des aptitudes motrices se combine une hétérogénéité du vécu sportif et artistique, hétérogénéité devenant de plus en plus sensible avec l'avancée dans la scolarité. C'est d'ailleurs pourquoi « *prendre en compte la diversité des élèves* » est l'une des compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 1^{er} juillet 2013).

Questionnement

Principales qualités des questions :

- **elles sont pertinentes par rapport au sujet, et surtout par rapport au développement (des éléments de réponse seront apportés dans la suite du devoir),**
- **les réponses ne semblent pas évidentes a priori,**
- **elles s'enchaînent, du général au particulier (modèle de l' « entonnoir »),**
- **elles « préparent » (= circonscrivent) la problématique.**

Questionnement

Nombre de questions :

- **Le questionnement comprend idéalement 4 à 6 questions.**
- **Il est toujours préférable d'éviter les questions redondantes, ou les questions sans intérêt pour le sujet.**

Le corrigé propose ici un nombre beaucoup plus important de questions, mais pour montrer qu'il y a plusieurs façons de traiter le sujet.

Questionnement

Grâce à la pratique des APSA, que faut-il apprendre et que faut-il développer en vue de construire une motricité plus adaptée, plus efficiente, plus émancipatrice, plus expressive, pour devenir capable de « s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire » (Programme des lycées, 2019) ?

Questionnement

Comment prévenir l'éternel débutant en EPS ? C'est-à-dire comment éviter que certains élèves n'apprennent rien de significatif, ne progressent pas concrètement dans la pratique, ne gagnent pas en efficacité motrice, et au final développent à l'égard des APSA de la résignation voire de l'anxiété ?

Faut-il pour cela en finir avec une forme de « zapping » pédagogique ?

Questionnement

Quelles contraintes spécifiques faut-il aménager dans la pratique diversifiée des APSA pour espérer développer la motricité de façon complète et équilibrée ?

En quoi pour enrichir la motricité est-il nécessaire de perturber suffisamment les façons de faire habituelles ?

Comment régler le curseur de la nouveauté et de la permanence pour que les acquisitions motrices soient à la fois stables et flexibles, c'est-à-dire ouvertes sur l'adaptabilité et l'aisance motrices ?

Questionnement

Quelles sont les difficultés motrices que rencontrent chaque élève, et comment y remédier ?

Comment « scanner » l'activité adaptative des apprenants afin de comprendre leurs difficultés singulières ?

Comment alors les aider à surmonter les obstacles qui les empêchent d'enrichir leur répertoire moteur ?

Questionnement

Comment ajuster les contraintes posées à la motricité afin que cela ne soient pas toujours les « meilleur·e·s » qui éprouvent la satisfaction de réussir par la maîtrise de nouvelles habiletés motrices ?

Comment diversifier les « chemins » de la réussite motrice en EPS ?

Comment aider les élèves présentant des déficiences motrices à enrichir aussi leur motricité ?

Questionnement

Quels sont les liens entre les compétences et l'enrichissement de la motricité ? Comment se servir des apprentissages méthodologiques et sociaux pour construire des apprentissages moteurs et in fine enrichir la motricité ?

En quoi les méthodes et les interactions sociales permettent de « mieux apprendre » ?

Questionnement

Comment imbriquer le moteur, le méthodologique, et le social (V. Debuchy, 2016) pour offrir des expériences motrices suffisamment riches modifiant en profondeur les manières habituelles de faire, et en même temps pour installer les conditions d'un savoir développer soi-même sa propre motricité, et préparer pour le lycée « un élève qui sait s'entraîner de façon autonome » (Programme d'EPS du lycée général et technologique, BO spécial n°1 du 22 janvier 2019).

Questionnement

Une synthèse des questions :

Au final il n'y a que 6 grandes questions proposées ici pour circonscrire le traitement du sujet :

- que faut-il apprendre et développer pour enrichir sa motricité ?
- quelles contraintes posées à l'activité adaptative pour modifier la motricité habituelle ?
- comment aider les élèves à surmonter les difficultés motrices qu'ils rencontrent ?
- comment prendre en compte la diversité pour permettre à tous d'enrichir leur motricité ?
- comment s'appuyer sur les compétences en articulant le moteur, le méthodologique, et le social, afin de faire de chaque élève le propre entraîneur de sa motricité ?

Problématique

Qualités d'une bonne problématique :

- **claire** = compréhension à la première lecture,
- **pertinente** = permet de traiter la question posée par le sujet ,
- **heuristique** = non réductrice c-a-d ouverte vers la recherche de nombreuses idées intéressantes et convaincantes,
- **originale** = hypothèse créative, mais surtout pas au détriment de la pertinence.

Problématique 0

Nous expliquerons que l'enseignant conçoit et met en œuvre un certain nombre de procédures d'enseignement qui portent sur la conception didactique, les mises en œuvre pédagogiques, la régulation de l'activité de l'élève, ainsi que l'évaluation de ses prestations.

→ Ceci n'est pas une problématique car aucune hypothèse de traitement n'est proposée. Juste une affirmation. Pas de mise en relation des concepts clés du sujet. Où est la motricité ?

Problématique 1

Nous montrerons que la mission de l'enseignant d'EPS n'est pas seulement de mettre les élèves en action, mais bien de favoriser leurs apprentissages, grâce à des gestes professionnels qui à la fois posent des obstacles à l'activité adaptative des élèves, et qui aident à les résoudre.

→ Toujours pas recevable (même si ce qui est dit n'est ni incohérent ni inexact). Où est la commande spécifique du sujet ? Où est la motricité ? Le sujet est « dilué » dans le thème général de l'apprentissage. A cause de cela niveau 1 du bandeau.

Problématique 2

Notre réflexion s'attachera à expliquer à quelles conditions d'enseignement les élèves en EPS sont en mesure d'enrichir leur motricité à l'échelle de leur parcours de formation, de la sixième à la terminale.

→ **Problématique claire mais très « basique », pratiquement une paraphrase du sujet, et de surcroît une paraphrase incomplète (pas d'évocation explicite de la nécessaire prise en compte de la diversité des élèves). Niveau 2- du bandeau.**

Problématique 2+

Notre réflexion s'attachera à expliquer à quelles conditions d'enseignement les élèves en EPS sont en mesure d'enrichir leur motricité à l'échelle de leur parcours de formation, de la sixième à la terminale. Nous insisterons sur la nécessaire prise en compte de la diversité, afin que filles et garçons puissent enrichir leur aisance motrice, même « les plus éloignés de la pratique physique et sportive » (Programme de la scolarité obligatoire, 2015).

→ Toujours une paraphrase du sujet, mais qui cette fois prend en compte la totalité de la commande du sujet, avec l'évocation du traitement de la diversité. Haut du bandeau 2.

Problématique 3

Face au constat récurrent de l'éternel débutant en EPS qui agit mais qui apprend peu, nous expliquerons qu'aider chaque élève à enrichir sa motricité suppose de contraindre ses conduites motrices habituelles, et en même temps l'aider à surmonter ses difficultés motrices. Nous soulignerons aussi l'importance de la consistance de l'enseignement, en faisant des choix pour éviter le zapping pédagogique qui ne permet aucun vrai progrès moteur. Nous insisterons sur le nécessaire traitement de l'hétérogénéité, afin que tous et toutes, avec leurs propres ressources, puissent aller vers davantage d'aisance motrice, dans la pratique des APSA, et au-delà dans leur vie physique.

Problématique 3

→ problématique recevable (niveau 3+ du bandeau) car les concepts clés du libellé sont pris en compte. La commande centrale du sujet est clairement traitée (enseigner pour enrichir la motricité), ainsi que sa commande complémentaire (prendre en compte la diversité).

L'hypothèse de traitement peut néanmoins être encore plus évoluée, en évoquant notamment la notion de compétence et l'articulation moteur / méthodologique / social.

Problématique 4

En partant du principe que « *le corps de l'Homme est naturellement conçu pour bouger* » (R.Lepers, *Activité physique, pourquoi bouger ?*, INSERM, Le magazine n°41, 2018), nous expliquerons qu'aider les élèves à enrichir leur motricité suppose d'abord et avant tout qu'ils s'engagent physiquement et « *s'investissent dans des apprentissages* » (extrait introductif) en EPS. Comme la motricité ne se développe qu'à la condition d'avoir été suffisamment sollicitée, nous montrerons que les APSA offrent de multiples occasions de perturber les conduites motrices en vue d'enrichir les façons habituelles de faire. Nous tracerons les contours d'une EPS qui ne s'adresse pas qu'aux « sportifs », mais qui permet à tous et à toutes de progresser à leur niveau, en obtenant des progrès débouchant sur de véritables pouvoirs moteurs. Nous viserons aussi des apprentissages méthodologiques et sociaux, mais toujours pour en faire des leviers aux transformations motrices, et au-delà afin de former des adolescents acteurs de leur motricité. Avec cette exigence de ne jamais réserver le moteur aux uns (les plus « sportifs »), et le méthodologique ou le social aux autres (les moins « performants »). « *Quels que soient son niveau d'expertise, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap* » (extrait introductif), chaque élève doit progresser sur le plan moteur en EPS, à son niveau, pour savoir faire des choses tangibles qui le rendront fier.

Problématique 4' (centrée sur les grandes conditions pour enrichir sa motricité)

En partant du principe que « faire apprendre », ce n'est pas seulement « faire agir », nous montrerons que c'est par un enseignement plus motivant, plus pertinent, mieux différencié, mieux ciblé, et plus cohérent que tous les élèves pourront enrichir leur motricité, à leur niveau.

Plus motivant car modifier ses façons habituelles de faire suppose une volonté de « *s'investir dans des apprentissages* » (extrait introductif) dans un climat motivationnel de maîtrise, et pas seulement une intention d'agir ou de se défouler.

Plus pertinent car si certains élèves stagnent, échouent et parfois se découragent, c'est parce que les enseignants leur imposent des exigences surréalistes ou insuffisamment progressives.

Mieux différencié, car l'hétérogénéité motrice avérée des adolescents exige de prendre en compte les facilités comme les difficultés motrices des uns et des autres.

Mieux ciblé (et plus prolongé), car l'absence de progrès moteur s'explique aussi par une forme de zapping pédagogique qui ne produit que de l'émiettement et de la frustration.

Plus cohérent enfin, car aller vers davantage d'aisance motrice exige une fine progressivité didactique (cohérence verticale), ainsi que des liens de complémentarité et de supplémentarité entre les périodes d'enseignement (cohérente horizontale).

Problématique 4'' (plus engagée : autour de la notion d'adaptabilité motrice)

Nous montrerons que l'EPS est une discipline « à part entière », mais aussi « entièrement à part » (A.Hébrard, Actes du colloque AEEPS, 1993) car elle mobilise une activité corporelle et elle place la motricité au centre de son enseignement. Parce que l'École d'aujourd'hui contribue au développement, à l'épanouissement et à l'émancipation de chacun, nous nous attarderons particulièrement dans ce devoir sur l'adaptabilité motrice qui conditionne l'« *intelligence motrice* » (A.Piron, 2008). En manipulant judicieusement la variété (sans laquelle il n'y a pas d'enrichissement moteur), et la stabilité (sans laquelle il n'y a pas de modification en profondeur des manières habituelles de faire), nous expliquerons comment aider tous les élèves à construire une motricité plus riche, plus diversifiée, plus adaptable et flexible, mais aussi une motricité raisonnée et lucide (dimension méthodologique), et une motricité sensible et expressive (dimension sociale). Au final nous montrerons qu'enrichir la motricité, c'est construire des compétences, car toute compétence suppose une généralisation de ce qui est appris au-delà du contexte d'acquisition. D'autant que la motricité n'est pas qu'une « mécanique » : une motricité enrichie suppose aussi du traitement de l'information, de la gestion, de la maîtrise de soi...

Nous proposerons également des voies différenciées de réussite car il n'existe pas un chemin unique pour enrichir sa motricité, d'autant que les difficultés motrices que rencontrent les adolescents sont marquées par une forte hétérogénéité. L'efficacité et l'adaptabilité motrices ne sont pas à réserver aux plus « sportifs », mais être partagées par tous les garçons et toute les filles, « *quels que soient leur niveau d'expertise, leur condition physique et leur degré d'inaptitude ou de handicap* » (extrait introductif).

Problématique 4

- Ces problématiques sont plus évoluées car elles font augmenter la profondeur de traitement du sujet.
- L'enrichissement de la motricité est bien placé clairement et explicitement au cœur de la réflexion.
- Elles montrent clairement les grandes idées qui vont permettre de traiter le sujet.
- Elles sont davantage en relation avec le questionnement qui précède.
- Elles s'appuient aussi explicitement sur l'extrait introductif.

Plan 1 : entrée par les conditions d'enseignement à appliquer pour que tous les élèves enrichissent leur motricité

Partie I : un enseignement qui contraint « optimalement » la motricité habituelle de chaque élève pour l'« obliger » à faire différemment, et qui en même temps l'aide à surmonter les obstacles.

Partie II : un enseignement consistant, ciblé, cohérent et prolongé qui fait des choix pour éviter le zapping et l'éparpillement.

Partie III : un enseignement qui lie les compétences à l'enrichissement de la motricité, et qui apprend aux élèves à enrichir eux-mêmes leur motricité (relier les 2 premiers objectifs généraux de l'EPS).

Plan 1 (bis) : entrée par les conditions d'enseignement à appliquer pour que tous les élèves enrichissent leur motricité

Partie I : un enseignement motivant où les élèves veulent apprendre et se transformer, et pas seulement se défouler ou démontrer leurs compétences.

Partie II : un enseignement pertinent et différencié où tous les élèves sont confrontés à des problèmes moteurs adaptés qui les « obligent » à faire différemment.

Partie III : un enseignement consistant, ciblé, cohérent et prolongé qui fait des choix pour éviter le zapping et l'éparpillement.

Plan 2 : autour de ce qu'il faut apprendre ou développer pour enrichir sa motricité

Partie I : enrichir sa motricité c'est maîtriser des techniques corporelles efficaces, diversifiées, adaptables

Partie II : enrichir sa motricité c'est améliorer les facteurs de l'efficacité motrice (qualités physiques)

Partie III : enrichir sa motricité c'est disposer d'une motricité plus lucide, plus raisonnée, plus autonome (aller vers une motricité « gérée »).

→ Plan qui ne doit pas se contenter de dire ce qu'il faut apprendre, mais surtout comment l'apprendre, et donc comment l'enseigner

Plan 2 bis : autour de ce qu'il faut apprendre ou développer pour enrichir sa motricité

Partie I : enrichir sa motricité c'est étoffer ses manières habituelles de faire (construire de nombreux apprentissages moteurs et/ou développer des qualités physiques)

Partie II : enrichir sa motricité c'est stabiliser les nouvelles techniques motrices, les nouvelles postures, les nouveaux équilibres, les nouvelles qualités physiques... (rendre disponible à moyen et long terme ce qui a été appris ou dev.)

Partie III : enrichir sa motricité c'est rendre souple, adaptable, flexible ce qui a été appris pour pouvoir l'adapter au-delà du contexte d'appropriation et faire face à des situations inédites (propriété d'une « vraie » compétence).

Plan 3 : autour de l'imbrication du moteur, du méthodologique, et du social

Partie I : enrichir la motricité dans la confrontation à des problèmes moteurs pour perturber les façons habituelles de faire et en prenant en compte les difficultés motrices de chaque apprenant.

Partie II : enrichir la motricité grâce à des méthodes efficaces pour transformer ses façons habituelles de faire (la dimension méthodologique des compétences).

Partie III : enrichir la motricité grâce à des interactions sociales qui aident chaque pratiquant à enrichir son répertoire moteur (la dimension sociale des compétences).

Plan 4 : autour des 3 échelons d'une échelle temporelles

Partie I : à court terme (la tâche, la séance), enrichir sa motricité, c'est confronter la motricité habituelle à des contraintes inédites (et suffisamment répétées) pour la transformer

Partie II : à moyen terme (la séquence, le cycle), enrichir sa motricité c'est créer des liens d'une période d'apprentissages à l'autre pour créer de la diversité (« étoffer » la motricité), de la consistance (« stabiliser » ce qui est appris), et de la cohérence

Partie III : à long terme (le parcours de formation), enrichir sa motricité c'est construire des compétences qui permettent de savoir l'entretenir et la développer soi-même (aller vers un « savoir se préparer et s'entraîner »).

Plan 5 : entrée par les modèles théoriques de l'apprentissage moteur

Partie I : aider les élèves à enrichir leur motricité à partir de procédures qui s'inspirent du modèle écologique de l'apprentissage moteur

Partie II : aider les élèves à enrichir leur motricité à partir de procédures qui s'inspirent du modèle cognitiviste de l'apprentissage moteur

Partie III : aider les élèves à enrichir leur motricité à partir de procédures qui s'inspirent du modèle socioconstructiviste de l'apprentissage moteur

→ **Plan très difficile qui suppose une grande maîtrise des présupposés théoriques + risque de redondance des procédures proposées.**

Plan détaillé autour de la proposition n°1 = les conditions

5 ou 6 arguments sont proposés par partie

- un devoir d'écrit 2 se compose idéalement de 3 à 6 arguments (pour l'ensemble du devoir),
- à vous de « retravailler » les arguments proposés pour ne retenir que ceux qui vous semblent les plus pertinents,
- travail complémentaire : rédiger en proposant une illustration concrète.

Partie 1

Un enseignement qui contraint « optimalement » la motricité de chaque élève pour l'« obliger » à faire différemment, et qui en même temps l'aide à surmonter les obstacles

Partie 1

Plan détaillé

1.1 « *La perturbation, la contradiction constituent l'élément moteur du développement et des apprentissages* » (J.Piaget, *Psychologie*, Gallimard, 1987). La motricité s'enrichit à condition de contraindre les façons habituelles de faire. Les APSA des différents champs d'apprentissage « contraignent » de façon spécifique la motricité habituelle : par exemple la gymnastique sportive sollicite une motricité « *plus renversée, plus tournée, plus manuelle, plus aérienne* » (P.Goirand 1986) que la façon quotidienne de se mouvoir. Ce sont les tâches motrices, conçues par l'enseignant, qui sont porteuses de ces contraintes.

→ *l'exemple doit montrer ici comment pour enrichir sa motricité il faut perturber un fonctionnement moteur habituel (perturber des habitudes motrices).*

Partie 1

Plan détaillé

1.2 Il ne suffit pas de poser une contrainte à la motricité habituelle, il faut aussi aider l'élève confronté à ce problème : les procédures d'étayage (Bruner, 1983) contribuent aussi à enrichir la motricité des élèves. Aider les élèves à enrichir leur motricité suppose de « scanner » l'activité motrice adaptative de l'apprenant confronté aux problèmes moteurs posés par les APSA. Cette lecture permet de comprendre les conduites motrices, identifier des conduites typiques, pour proposer ensuite dans l'environnement physique et humain des « remédiations » adaptées.

→ *l'exemple doit porter sur une conduite typique. Pour montrer comment l'enseignant propose une « remédiation » adaptée (variable didactique, nouvelle situation, aménagement du milieu, repère, feedback...).*

Partie 1

Plan détaillé

1.3 Qui dit contrainte dit perturbation d'un fonctionnement habituel souvent rassurant. L'effort, la peur (de se faire mal, du regard des autres), peuvent freiner voire bloquer l'engagement moteur sans lequel il n'y a pas de transformation motrice, et donc pas d'enrichissement de la motricité. Certains élèves préfèrent parfois « s'enfermer » dans leurs conduites motrices les plus routinières, et in fine ils n'apprennent pas (E.Thill, 1999). Il faut alors rendre le but attractif au sein d'un climat motivationnel (Ames, 1992) où chaque élève cherche d'abord à se transformer et apprendre, et où l'erreur est dédramatisée.

→ *l'exemple doit montrer comment créer un contexte motivant et rassurant où chaque élève accepte les erreurs nécessaires pour enrichir sa motricité.*

Partie 1

Plan détaillé

1.4 Concernant l'aisance motrice la diversité des élèves est très forte, et cette diversité s'accroît avec la période de l'adolescence. La poussée de croissance s'accompagne parfois d'une maladresse passagère (M.Martel, 2016). C'est pourquoi l'enseignant doit concevoir des situations hiérarchisées avec des niveaux de contraintes différenciés de façon à ce que chacun·e puisse trouver un obstacle ou un niveau d'effort « à sa mesure ». L'élève peut même choisir lui-même les situations les plus efficaces pour enrichir sa motricité.

→ *dans une classe hétérogène sur le plan de la maîtrise motrice l'exemple doit expliquer comment tous les élèves progressent à leur niveau, à leur rythme, à partir de situations souples et adaptables, ou à partir d'une pluralité de situations.*

Partie 2

Un enseignement consistant, ciblé, cohérent et prolongé qui fait des choix pour éviter le zapping et l'éparpillement

Partie 2

Plan détaillé

2.1 Pour enrichir la motricité il faut du temps d'engagement moteur qui est « *le temps que l'élève passe à pratiquer les activités physiques* » (M.Péron, 1992). Pour Newell et Rosenbloom (1981) en effet, « *presque toujours, la pratique apporte des résultats, et davantage de pratique davantage d'améliorations* ». C'est à l'enseignant de concevoir et mettre en œuvre des formats pédagogiques qui permettent la pratique physique : les élèves répètent suffisamment pour modifier leurs coordinations spontanées, ils font de nombreux essais et corrigent leurs erreurs.

→ *l'exemple doit proposer un format pédagogique avec une organisation fluide qui permet aux élèves de répéter, en limitant les attentes inutiles. Il est possible de préciser l'enchaînement des situations sur une séance entière.*

Partie 2

Plan détaillé

2.2 Mais les répétitions ne doivent pas conduire à la sclérose des comportements moteurs. Une motricité enrichie est une motricité flexible et plastique (J.Paillard, 1976) qui permet de s'adapter à de nombreuses situations, même des situations inédites. Pour cela il faut répéter en conditions variables (Buekers, 1995 ; Schmidt, 1975). C'est pourquoi l'enseignant manipule les éléments de contexte de façon à solliciter la capacité à adapter la réponse motrice à de très nombreuses situations.

→ *l'exemple doit proposer des situations proches mais différentes où le problème moteur à résoudre est identique mais où « l'habillage » (le contexte) est variable. Pour viser l'adaptabilité des techniques motrices.*

Partie 2

Plan détaillé

2.3 Enrichir la motricité ne peut se jouer à l'échelle d'une seule séance d'EPS. Transformer vraiment les façons habituelles de faire s'envisage à l'échelle de la séquence d'enseignement en planifiant des séquences suffisamment longues (Delignières, 2004) et en faisant des choix car il n'est pas possible de tout enseigner. J.L.Ubaldi milite aussi pour « *une EPS de l'anti-zapping* » (2004) construite autour de « fils rouges » et un nombre limité de compétences à enseigner qui représentent pour les élèves de véritables « pas en avant » (tout n'est pas important au même moment). Pour enrichir vraiment la motricité et aller vers l'aisance motrice, il faut éviter l'éparpillement.

→ *l'exemple doit ici montrer comment se conçoit l'enrichissement de la motricité sur une séquence d'ens.*

Partie 2

Plan détaillé

2.4 Afin que les élèves puissent significativement enrichir leur motricité il faut aussi, à plus long terme, des liens entre les périodes d'enseignement. La construction d'une cohérence horizontale de l'enseignement pour construire un curriculum local de formation (Debuchy, 2016) doit permettre d'utiliser plusieurs APSA pour viser des transformations motrices identiques, ou complémentaires. Pour jouer la même partition, c'est l'équipe pédagogique qui crée de la continuité d'une séquence à une autre en identifiant des problèmes moteurs communs à résoudre.

→ *l'exemple doit proposer des améliorations motrices qui se construisent à l'échelle de plusieurs séquences, voire plusieurs années (par ex. la qualité des appuis, le gainage, la souplesse, le repérage dans l'espace, la gestion de l'effort, etc.).*

Partie 2

Plan détaillé

2.5 L'association sportive « qui s'inscrit dans le prolongement de l'EPS obligatoire » favorise « l'exercice des responsabilités et l'apprentissage de la vie associative » en permettant à chaque adolescent de « s'engager régulièrement dans une ou plusieurs activités physiques sportives et artistiques » (Programmes du lycée d'enseignement général et technologique, 2019). En permettant aux filles et aux garçons de pratiquer au-delà de l'EPS obligatoire, l'AS consolide et renforce les transformations motrices, et elle contribue à l'enrichissement de la motricité dans des domaines choisis par chaque élève selon ses aspirations personnelles (prise en compte de la diversité).

→ *l'exemple doit montrer dans une ou plusieurs APSA comment l'AS permet d'aller plus loin dans l'enrichissement de la motricité.*

Partie 3

Un enseignement qui lie les compétences à l'enrichissement de la motricité, et qui apprend aux élèves à enrichir eux-mêmes leur motricité
(relier les 2 premiers objectifs généraux de l'EPS aux lycées)

Partie 3

Plan détaillé

3.1 Le but idéalisé de tout processus éducatif est de « *se passer de maître* » (O.Reboul, 1984). Cet idéal concerne aussi l'enrichissement de la motricité : à l'échelle de leur parcours de formation, les élèves apprennent à transformer eux-mêmes leurs conduites motrices pour aller vers plus d'efficacité : « *l'élève, habitué à être « entraîné par », devient « un élève qui sait s'entraîner de façon autonome* » (Programme du lycée d'enseignement général et technologique, 2019). Ils ont appris à apprendre et à se transformer, en développant des méthodes, et en maîtrisant l'auto-évaluation (G.Nunziati, 1990). Pour cela, les formes de pratiques scolaires doivent permettre de placer régulièrement les adolescents en situation d'exercer leur autonomie : choisir, se fixer des objectifs, mener et réguler des projets de transformation, manipuler des outils d'évaluation, etc.

→ *l'exemple doit montrer dans une APSA (ici plutôt au lycée) comment l'élève mène un projet d'enrichissement de sa motricité (illustration « facile » en CA5).*

Partie 3

Plan détaillé

3.2 « Savoir s'entraîner » ne se construit pas à l'échelle d'une seule séquence d'enseignement : « l'EPS du lycéen prend appui sur les compétences développées à l'école primaire et au collège » (Prog. du lycée d'ens. général et techno., 2019). C'est donc un objectif qui se poursuit le long d'une progressivité didactique à l'échelle du parcours de formation, et qui prend notamment ses racines dans la compétence travaillée « construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuels ou collectifs » au cycle 4 (Programme de l'EPS pour la scolarité obligatoire, 2015). C'est à l'enseignant d'EPS de construire, de la classe de sixième à la classe de terminale, une progressivité didactique qui « ouvre » de plus en plus les espaces de liberté pour « apprendre » à chaque élève à prendre en charge sa propre pratique physique à des fins d'améliorations motrices pour « renforcer son pouvoir d'agir » (*ibid.*).

→ *l'exemple doit montrer concrètement, entre le collège et le lycée, comment l'élève devient de plus en plus autonome dans la prise en charge de son propre projet de transformation motrice.*

Partie 3

Argument 3.3 rédigé

3.3 En EPS il est possible d'apprendre de l'autre, d'apprendre avec l'autre, ou d'apprendre grâce à l'autre. Les anciens principes de l'enseignement mutuel (J.Hamel, 1818) sont une solution pour aider les adolescents à enrichir leur motricité en leur permettant de co-construire leurs compétences. Il y a ici un triple intérêt : construire des apprentissages sociaux, des apprentissages méthodologiques, en vue d'améliorer des apprentissages moteurs. D'Arripe Longueville, Fleurance et Winnykamen (1995) mettent en évidence l'efficacité supérieure du travail en situations dyadiques symétriques et dissymétriques sur le travail individuel dans l'acquisition d'une habileté gymnique chez des adolescents de 14 à 16 ans. Inspirée par le « *modèle tutoral* » (A.Baudrit, 2002) l'étude de Cicero et L.Lafont (2007) « *confirme la pertinence du guidage par imitation-modélisation interactive pour une habileté motrice à but de forme* ». Autrement dit, l'élève enrichit sa motricité grâce à l'aide de ses camarades, et ces interactions de tutelle le forment en même temps au « travail collaboratif » (Programme du lycée d'enseignement général et technologique, 2019). En faisant interagir les dimensions motrices (habiletés motrices), sociales (interactions sociales de tutelles) et méthodologiques (savoir observer) des compétences, le co-apprentissage participe à la formation d'un citoyen « socialement éduqué dans le souci du vivre ensemble » (Programme de l'EPS du cycle 4, 2015).

Partie 3

Exemple rédigé pour l'argument 3.3

Ainsi pour une classe de cinquième dans la seconde séquence de gymnastique sportive, l'enseignant conçoit et met en œuvre un ensemble de situations afin que les élèves enrichissent leur répertoire moteur par des éléments gymniques combinant les actions de voler, tourner, se renverser. Ces éléments serviront de support à l'élaboration et la réalisation d'un projet acrobatique (compétence visée pour le CA3, cycle 4, Programme de l'EPS, 2015). Dès le début de la séquence, il organise le travail dans la classe sous la forme d'un circuit à différents agrès. Sur chaque poste de travail, les adolescents sont regroupés par groupes hétérogènes de quatre élèves. A chaque rotation, et pendant environ 2-3 minutes, un « *messenger M* » reste sur l'atelier et accueille pour quelques minutes les nouveaux arrivants en vue de « *transmettre impressions, conseils de l'enseignant, « trucs » expérimentés par le groupe, solutions possibles, etc* » (L.Thomas, J.Fiard, C.Soulard, G.Chautemps, 1989). Les consignes supplémentaires, les conseils donnés par l'enseignant ne se perdent pas avec la rotation, et le messenger M, « *pour un temps pédagogue, se doit de clarifier ses idées à propos de ce que le groupe vient de vivre, voire de démontrer lui-même* » (ibid.). Après quelques minutes, il rejoint son groupe sur la nouvelle situation. Cette organisation de la classe avec une forme « transitoire » de tutorat bénéficie aux élèves en difficulté qui tirent profit des explications, des conseils et des démonstrations de chaque messenger. Elle bénéficie aussi aux élèves les plus performants car la responsabilité qu'on leur confie les implique davantage, et en verbalisant leurs actions ils ne font pas que réussir, ils progressent aussi du côté des attitudes (aider l'autre) et du côté des méthodes (expliquer, démontrer, traduire ses sensations, clarifier sa pensée). Ainsi « *chacun s'investit dans des apprentissages quels que soient son niveau d'expertise, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap* » (extrait introductif).

« Zoomons » sur l'atelier ATR tombé-dos sur tapis épais avec pose des mains sur tremplin. L'enseignant diversifie les conditions de réalisation de l'ATR en vue d'en faire une technique flexible et évolutive car l'enrichissement de la motricité en gymnastique ce n'est pas maîtriser un élément gymnique, c'est faire de cet élément un outil pour en construire d'autres (adaptabilité de la motricité). L'élève qui a bien réussi cette tâche (critère de réussite : faire un « bruit sec » au moment de tomber sur le tapis) reste à l'atelier et accueille le groupe suivant. Il commence par une démonstration, puis il communique les critères de réalisation qu'il a compris et intériorisés : à l'un il conseille de poser les mains plus loin (pour augmenter l'ouverture tronc/bras), à un autre de se grandir sur ses mains « comme un bout de bois » jusqu'au bout, à un autre encore de regarder ses mains au moment de les poser.. Il rejoint ensuite son groupe sur l'atelier suivant.

Remarques sur les exemples

- **Pour « coller » au sujet, chaque exemple doit parler explicitement de motricité (et pas seulement d'apprentissage de façon générale). Il permet donc au correcteur de « voir » des coordinations motrices, des techniques, des postures, et/ou du renforcement musculaire, du gainage, des qualités physiques, des appuis efficaces, et/ou du repérage dans l'espace, etc.**
- **Il faut aussi parler des élèves : choisir un niveau de classe, indiquer les difficultés qu'ils rencontrent, préciser les conduites typiques, évoquer la diversité et les différences de maîtrise motrice, éventuellement une situation de handicap, etc.**

Conclusion

Quatre paragraphes possibles

- 1. Eventuellement une citation comme préambule pour relancer l'attention du correcteur**
→ FACULTATIF (ET ASSEZ RARE)
- 2. Un résumé des principaux arguments**
→ FACULTATIF SI DES CONCLUSIONS INTERMEDIAIRES ONT JALLONE LE DEVOIR
- 3. Une réponse à la problématique**
→ OBLIGATOIRE !
- 4. Une ouverture**
→ FACULTATIVE : ATTENTION AUX OUVERTURES « BATEAU » : MIEUX VAUT ALORS S'EN PASSER !

Réponse 1 à la problématique

Faire progresser significativement tous les élèves pour les amener à enrichir leur motricité, c'est surtout confronter leurs conduites motrices habituelles à des contraintes judicieusement choisies, dosées, attractives, cohérentes entre elles, et inscrites dans le temps. Mais c'est aussi aider chaque apprenant singulier « *quels que soient son niveau d'expertise, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap* » (extrait introductif) à surmonter ces contraintes, à partir d'une lecture éclairée de ses réponses motrices, lecture qui est d'abord réalisé par l'enseignant, mais qui peut l'être aussi par ses camarades dans le cadre d'interactions de tutelle, ou par l'élève lui-même qui apprend s'entraîner. C'est pourquoi enrichir la motricité c'est créer des « synergies » entre les techniques motrices et les façons d'apprendre, seul ou avec les autres, pour construire des compétences, qui « articulent des dimensions motrices, méthodologiques, et sociales ». Ainsi se construisent les conditions de l'adaptabilité motrice ou de l'« intelligence motrice » (A.Piron, 2008), formes les plus abouties de l'enrichissement de la motricité, indispensables pour « s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire » (Programme du lycée d'enseignement général et technologique, 2019).

Réponse 2 à la problématique (proposition plus engagée)

Ce qui contribue le plus efficacement à l'enrichissement de la motricité, c'est la pratique physique ! Nous ne devons en effet jamais oublier que « *presque toujours, la pratique apporte des résultats, et davantage de pratique davantage d'améliorations* » (Newell et Rosenbloom, 1981), et que « *la répétition est la variable qui, en matière d'apprentissages moteurs, prédomine sur toutes les autres* » (J.Bertsch, 1995).

Alors faisons bouger nos élèves, ce qui ne veut pas dire que nous les faisons bouger n'importe comment. C'est pourquoi les dimensions méthodologiques et sociales sont articulées en EPS à la dimension motrice, notamment dans le cadre de la construction d'un savoir s'entraîner. Pour réussir, mais aussi au-delà pour « *réussir et comprendre* » (J.Piaget, 1974).

Ouverture

L'originalité et la légitimité de l'enseignant d'EPS est d'être à la fois un professionnel de l'enseignement scolaire visant pour tous ses élèves les mêmes compétences, mais aussi un professionnel de l'apprentissage moteur à des fins éducatives.